



## COMMUNIQUE COMMUN

Les organisations syndicales de salarié-es, CGT, FO, FSU, Solidaires, réaffirment leur détermination à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits.

Elles rappellent une fois encore que manifester est un droit et que les pouvoirs publics doivent garantir la sécurité des manifestants dont l'objectif est d'obtenir le retrait du projet de loi. Elles contestent la stratégie du maintien de l'ordre mise en place dans certains départements.

Les organisations signataires en appellent encore au gouvernement à l'occasion du débat parlementaire.

Elles interpellent plusieurs députés qui examinent le projet en leur rappelant leur courrier du 31 mars 2016 et les exhortent à rejeter ce projet de loi qui accentue la précarité, marque la remise en cause des conventions collectives, ruine les garanties collectives. Elles exigent le maintien de la hiérarchie des normes et du principe de faveur protecteur des droits des salarié-es.

Elles demandent aux salarié-es dans les entreprises et les administrations de multiplier les assemblées générales pour débattre de l'amplification de la mobilisation, y compris par la grève, pour obtenir le retrait du projet de loi.

Elles conviennent d'un rassemblement et une conférence de presse devant la préfecture le 12 Mai à 12h00, une rencontre avec des députés est prévue ce 12 Mai.

Le préfet sera interpellé par les Organisations Syndicales afin que le 49.3 ne soit pas utilisé.

L'application du 49.3 représenterait une entorse à la démocratie.

Montpellier, le 9 Mai 2016